COMMENTAIRE DU PSAUME CXVI

1. Ô païens, louez tous le Seigneur ! Ô peuples, louez-le tous !

Apprenez pourquoi David, dans ce psaume, nous ordonne à tous sans exception, croyants et incroyants, de louer Dieu.

Les morts ne louent pas le Seigneur, ceux qui descendent vers l'enfer ne le louent pas non plus[170]. Et pourtant ce qui est dit ici les concerne eux aussi, puisque *tous* les peuples et *tous* les païens doivent louer le Seigneur. Cet ordre ou commandement de David émanant d'une puissance prophétique, ils sont tenus de l'exécuter comme s'il s'agissait d'un second commandement de Dieu.

Voyons donc ce que le prophète entend par *« peuples »* et par *« païens »* : « *Vous, les païens*, qui ne connaissez pas le Christ, *louez le Seigneur*, car vous êtes dans la main de Dieu qui peut agir avec vous comme bon lui semble. Celui-ci, en voyant votre louange et l'amour qui doit accompagner toute louange, vous graciera afin que vous soyez séparés des morts et de ceux qui descendent vers l'enfer. » En effet, ceux-là ne louent pas le Seigneur, et c'est pourquoi ils ne sont comptés ni parmi les païens ni parmi les peuples, mais parmi les troupes de l'antéchrist et des blasphémateurs de Dieu.

Seule la louange du Seigneur a sa place chez les païens, et non les blasphèmes ou les moqueries, car c'est sur base de cette louange qu'il leur fera un ciel particulier, une demeure, que l'homme ne connaît pas.

Ce psaume ne concerne pas non plus les chrétiens : il ne concerne que ceux qui ignorent le Christ. En effet, puisque les chrétiens font partie des bienheureux auxquels le royaume de

170. *Cf. supra, Psaumes*, CXIIIb, 17.

Dieu est promis en vertu du baptême, il n'est question ici que des peuples ignorants, des peuples dont la connaissance n'a aucun fondement dans le Christ.

David est le père spirituel[171] de tels ignorants. Il se soucie de leur salut et, en leur enjoignant de *louer le Seigneur*, il les dirige vers l'amour de Dieu. En effet, aucune louange ne sort de l'homme sans être nécessairement fondée sur un tel amour. Et comme la louange qui émane de l'amour est la plus haute louange, c'est par un semblable amour que les païens et les peuples seront vivants dans le Christ et illuminés par l'Esprit Saint, ce qui arrive difficilement par l'entremise des hommes.

Il n'en reste pas moins que le royaume n'est promis qu'aux croyants et non aux incroyants. Or, c'est justement parce que les croyants empêchent les incroyants d'y accéder en ne leur annonçant pas le Christ, que le prophète David, ayant prévu cela, ordonne aux incroyants de louer Dieu. Cette louange s'étend si loin que tous les chrétiens peuvent mesurer que Dieu illumine les païens via l'Esprit Saint.

C'est au sujet d'une telle illumination que le prophète dit : « *Vous les païens, vous les peuples, louez tous le Seigneur*, car il vous a lui-même éclairés, ce que n'a pas fait son peuple qui vous a au contraire oubliés et n'a eu cure de vos âmes. »

Qu'on ne vienne donc plus nier le fait que les bienheureux et les impies habitent tant chez les païens que chez les chrétiens !

2. Puisque sa miséricorde a été confirmée sur nous et que la vérité du Seigneur durera pour l'éternité.

David détaille à présent *les raisons* pour lesquelles ils doivent louer Dieu (ce qui équivaut à lui rendre grâces).

171. *Seelsorger*, « père spirituel », « directeur de conscience », « pasteur », « aumônier » (littéralement « celui qui a soin de l'âme »).

Pour louer Dieu, ou pour lui rendre grâces, il faut avoir reçu quelque chose de lui. Or, si nous vivons, c'est nécessairement parce qu'il nous a donné la vie et qu'il nous l'entretient. Rendons-lui donc grâces pour cela !

[On voit ici pourquoi] seuls les bienheureux le louent, et non pas les damnés ni les morts. Ceux-ci, il eût mieux valu pour eux qu'ils ne fussent jamais nés, puisqu'ils n'ont rien qui leur permette de rendre grâces à Dieu.

Notez que cette louange concerne les bienheureux de tous les noms et de toutes les langues du monde, sans exclusivité. Qu'ils louent et remercient donc Dieu d'avoir fait couler sur eux aussi sa *miséricorde*, et de l'avoir affermie et *confirmée*.

Mais comment cette miséricorde est-elle [parvenue aux païens] ? Eh bien, il avait été décidé au conseil de la divinité que la foi serait prêchée premièrement par les chrétiens. C'est ce que les apôtres avaient entrepris et qui était censé se poursuivre sans arrêt. Mais les choses ne se passèrent pas comme prévu : les chrétiens, enclins à la paresse et à la débauche, se mirent à prêcher dans leur propre patrie (alors qu'on leur avait ordonné de prêcher à ceux qui n'avaient pas reçu le baptême), privant ainsi les païens de la prédication.

À quoi bon pourtant prêcher aux chrétiens qui ont reçu la foi et qui refusent de la laisser agir en eux ? C'est comme si un mort venait avec la volonté de prêcher ce que les prophètes ont dit : ceux qui ne croient pas les prophètes croiront d'autant moins ce mort[172], et, préférant ainsi l'impiété à la piété, ils seront jugés en conséquence. Voilà pourquoi c'est aux païens que les prédicateurs doivent aller, afin que ceux-là soient illuminés. Il s'agit d'ailleurs d'un commandement du Christ qui a dit : « Partez dans le monde entier et prêchez l'Évangile, etc.[173] »

172. *Cf. Luc*, XVI, 27 à 31.

173. *Cf. Marc*, XVI, 15. Le verset suivant dit : « Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné. »

David, sachant que le commandement ne serait pas tenu par les chrétiens, montre que ce n'est pas pour autant que tous les peuples et tous les païens ne doivent pas louer Dieu, puisque *sa miséricorde leur étant parvenue et leur ayant été confirmée*, elle ne leur sera pas retirée. En d'autres termes, Dieu, en considérant cette négligence des chrétiens, a répandu sa miséricorde sur les païens et les a lui-même baptisés dans leur cœur, afin que leur cœur, qui est bon, ne soit pas damné par la faute de certains hommes ayant enfreint le commandement.

Quant à la puissance et à la force de sa miséricorde, il les fait *durer* et ne les leur retirera pas ; il est *véridique* et ne leur retirera pas sa miséricorde qui sera *éternellement* auprès d'eux. Puisque le Christ a également dit : « Ce que nous faisons maintenant, si petit cela soit-il, au nom de mon Père, etc., cela nous sera payé au centuple[174] », ils obtiendront eux aussi une récompense, et c'est pour cela qu'ils doivent louer Dieu. Bien qu'ils soient privés du baptême et de la connaissance du Christ, ils sont tout de même acceptés dans la grâce de la miséricorde.

174. Selon Goldammer, il s'agit d'une anacoluthe ou d'un assemblage mal transmis de mots tirés de *Marc*, X, 29 et 30 : « Jésus répondit : 'Je vous le dis en vérité, nul ne quittera sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses champs, à cause de moi et à cause de l'Évangile, *qu'il ne reçoive maintenant, en ce temps présent, cent fois autant* : maisons, frères, sœurs, mères, enfants et champs, au milieu même des persécutions, et dans le siècle à venir, la vie éternelle. » *Matthieu*, X, 41 et 42 : « Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, *recevra une récompense* de prophète ; et celui qui reçoit un juste en qualité de juste, *recevra une récompense* de juste. Et quiconque donnera seulement un verre d'eau fraîche *à l'un de ces petits* parce qu'il est de mes disciples, je vous le dis en vérité, *il ne perdra point sa récompense*. » *Ibid.*, XXV, 40 : « Et le Roi leur répondra : 'En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous l'avez fait *à l'un de ces plus petits* de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.' » *Marc*, IX, 40 : « Car quiconque vous donnera un verre d'eau *en mon nom,* parce que vous êtes au Christ, je vous le dis, en vérité, *il ne perdra pas sa récompense*. »